

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

D E C R E T

D/ 94/191 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION
DE HAUTS FONCTIONNAIRES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU La Loi Fondamentale ;
VU Le Décret N°073/PRG/SGG/94, du 18 Août 1994, portant restructuration du Gouvernement de la République ;
VU Le Décret N°D/94/078/PRG/SGG, du 23 Août 1994, portant composition partielle du Gouvernement ;
VU Le Décret N° D/94/121/PRG/SGG du 3 Novembre 1994, portant attribution et organisation du Ministère à la Présidence chargé des Affaires Etrangères ;

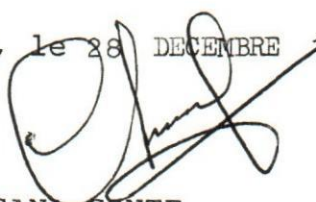
D E C R E T E

Article 1er/- Monsieur Mamadou Bobo DIALLO, Magistrat, précédemment Conseiller technique du Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, est nommé Ambassadeur, Conseiller Juridique au Ministère à la Présidence chargé des Affaires Etrangères.

Article 2 /- Monsieur Alexandre Cécé LOUA, Magistrat, précédemment Chef de la Division Juridique au Ministère à la Présidence chargé des Affaires Etrangères, est nommé Ambassadeur, Directeur des Affaires Juridiques et Consulaires audit Département, en remplacement de Monsieur Mohamed Aly THIAM appelé à d'autres fonctions.

Article 3/- Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 28 DECEMBRE 1994


LANSANA CONTE